

# Dix communes de la CCV engagées

*Quatre nouvelles communes du Vernois – elles sont dix au total – s'engagent à réduire leur consommation et leurs dépenses énergétiques grâce au Conseil en énergie partagé.*

Déjà mis en place dans six autres localités de la Communauté de communes du Vernois (CCV), le Conseil en énergie partagé (CEP) est désormais actif dans les villages de Beux, Cheminot, Pournoy-la-Grasse et Secourt. Un service, dédié aux collectivités de moins de 10 000 habitants et mis en place par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) du Pays messin, qui leur permet de partager les compétences d'un technicien spécialisé dans le but de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et de pouvoir ainsi agir concrètement sur le patrimoine communal afin de faire des économies.

C'est en mairie de Secourt que la charte tripartite a été signée par Jean François, président de la CCV, René Darbois, président de l'Alec du Pays messin, Bernard Guitter, maire de Beux, Claude Leroy, maire de Cheminot, Yvon Pinoche, adjoint au maire de Pournoy-la-Grasse, et Denis Veiss, maire de Secourt, en présence de Raphaël Elin, vice-président de la CCV en charge de



**En mairie de Secourt, les élus ont signé la charte tripartite permettant de bénéficier du Conseil en énergie partagé.** Photo RL

l'habitat et membre du conseil d'administration de l'Alec. Depuis le début de l'année, trois collectivités territoriales (la communauté d'agglomération de Metz-Métropole et les Communes de communes du Pays Orne Moselle et du Vernois), adhérentes et membres fondateurs de l'Alec du Pays messin,

permettent à leurs communes de bénéficier gratuitement d'un diagnostic énergétique de leur patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules). Cette étude doit mettre en avant les gisements d'économies d'énergie et entraîner l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel. Aujourd'hui, ce sont donc dix communes de la CCV (Saint-Jure, Sillegny, Fleury, Pommérieux, Louvigny, Orny, Beux, Cheminot, Pournoy-la-Grasse et Secourt) qui ont signé la charte d'engagement relative au CEP, affichant ainsi clairement leur volonté de réduire leur consommation et leurs dépenses énergétiques.